

COMMUNIQUÉ  
À PUBLIER IMMÉDIATEMENT

## Appel des noms des pompiers morts en service pour le mémorial national

Date : 16 février 2010

**Ottawa, Ontario** — La Fondation canadienne des pompiers morts en service (FCPMS) fait appel à tous les services d'incendie et associations apparentées de bien vouloir vérifier les noms de tous les pompiers qui, depuis 1848, sont morts dans l'exercice de leurs fonctions.

Les noms seront gravés sur le *Monument aux pompiers canadiens*, dont le dévoilement est prévu en 2012. La liste officielle se trouve en ligne au site [www.fcpms.ca](http://www.fcpms.ca)

« Nous voulons nous assurer qu'un hommage soit rendu à tous les pompiers dont le décès a été reconnu comme étant relié au service », a précisé le Capitaine Robert Kirkpatrick, président de la FCPMS. « Nous invitons par la présente le personnel des services d'incendie canadiens à bien vouloir vérifier les noms. Si un nom n'apparaît pas sur notre liste, nous leur demandons de nous aviser et de bien vouloir soumettre en ligne le formulaire prévu à cet effet aussitôt que possible. »

Afin de respecter l'échéance de 2012, la Fondation a une année pour vérifier les quelque 1 000 noms qui apparaîtront sur le mémorial.

L'annonce du *Monument aux pompiers canadiens* a été faite l'automne dernier, après que la Fondation ait réuni 1 million de dollars et que le Gouvernement du Canada ait décidé d'accorder une contribution de 2,5 millions. Le Capitaine Kirkpatrick est persuadé que la Fondation pourra réunir le 500 000 dollars additionnels requis pour compléter le projet.

Les pompiers qui sont morts dans l'exercice de leurs fonctions après 2003, et à qui un hommage n'a pas encore été rendu, peuvent être inscrits pour la cérémonie nationale annuelle qui se tient le deuxième dimanche de septembre. La date limite d'inscription pour la cérémonie de cette année est le 15 mars 2010.

La Fondation couvre les dépenses de voyage des familles de ces pompiers pour assurer leur présence lors de la cérémonie qui se tient à Ottawa. La famille de tout pompier mort en service après 2003 a aussi le choix de participer à toute cérémonie à venir; à cet égard, elle peut reporter sa présence de plusieurs années.

Les formulaires de demande peuvent être remplis par les membres des familles ou les représentants de services d'incendie ou d'associations de pompiers. Pour plus d'informations à ce sujet ou en savoir plus sur la fin de semaine de la cérémonie commémorative, prière de nous

contacter à [lodd@cfff.ca](mailto:lodd@cfff.ca) ou par téléphone au (613) 786-3024. Aidez-nous à commémorer leur souvenir sur le *Monument aux pompiers canadiens* pour qu'ils soient à jamais **gravés dans nos mémoires**.

La *Fondation canadienne des pompiers morts en service* est un organisme de bienfaisance sans but lucratif enregistré (N° 88214 6509 RR0001).